

UNION MARCOPOLO

11/15  
ANS

NONO




e scalado



# Tarifs des séjours

Escalado applique une nouvelle méthode de calcul pour les tarifs des activités proposées. Cette méthode est basée sur le taux d'effort.

Le Taux d'Effort est un coefficient multiplicateur qui s'applique à votre Quotient Familial fourni par la CAF. Cela permet à chacun d'obtenir un tarif personnalisé en fonction de son Quotient Familial (QF).

Pour assurer une meilleure lisibilité, Escalado a choisi d'afficher les tarifs des activités sous forme de symboles "pièce" pour ses activités. Ainsi vous paierez toujours le même montant (en fonction de votre QF pour une pièce).  = de 0,86€ à 2,40€

SÉJOURS ETÉ 2025			Pièces
Séjours	Nbre de jours	Tarifs	
Séjours 13/15 (Anglet)	6	De 123,84€ à 388,80€	144
Séjours 11/13 ans (Vendée)	5	De 86 € à 276 €	100
Séjours 11/13 ans (Morbihan)	6	De 103,20€ à 331,20€	120
Pass colo «Spécial 11ans (Ile aux Pies)	5	De 86 € à 276 €	100

Pour obtenir vos tarifs personnalisés en fonction de votre QF, rendez-vous sur le simulateur du site d'Escalado [www.escalado.fr](http://www.escalado.fr) (rubrique pratique tarifs séjours) ou renseignez-vous auprès de l'accueil d'Escalado.

## PRÉ-INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

**Le mercredi 23 avril de 18h à 20h**

Lors de la pré-inscription, un RDV d'inscription définitive sera donné entre le 24 avril et le 02 mai 2025.

### Téléphones pré-inscriptions séjours

- 11-13 ans (Morbihan) : 07 50 56 03 51 et 07 50 56 47 73
- 11-13 ans (Vendée) : 07 50 54 92 11 et 06 23 67 13 52
- Pass colo (Ile aux Pies) 06 07 05 36 41 et 06 23 67 13 64
- 13-15 ans -Anglet juillet : 06 23 67 13 67
- 13-15 ans -Anglet Août : 07 50 56 05 82
- Renseignements (pas d'inscription sur ce numéro) - 06 02 55 15 72

Merci de ne pas laisser de message sur les répondeurs.

## INSCRIPTION

### Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription définitive

- Dernière notification CAF (numéro + quotient familial)
- Copie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité récente
- Test anti-panique selon le séjour

Afin de privilégier l'accès à tous, un jeune pourra s'inscrire uniquement sur un séjour. **A partir du 27 juin**, si des places sont vacantes, il sera alors possible de s'inscrire sur un autre séjour.





## Aides financières possibles

### VACAF AVE

#### Conditions :

- Avoir reçu une prestation de la Caf (allocations familiales, aide au logement, prime d'activité, RSA, AAH...) en octobre 2024 ainsi qu'en janvier 2025.
- Avoir au moins un enfant à charge de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Avoir un quotient familial Caf inférieur ou égal à 700 euros en janvier 2025.

#### Aide :

QF 0 à 350 => 80% du prix total du séjour  
QF 351 à 500 => 75% du prix total du séjour  
QF 501 à 700 => 65% du prix du séjour  
Montant max 400€ et 800€ pour les bénéficiaires de l'AEEH.

### PASS COLO

#### Aide pour les enfants nés en 2014

QF de 0 à 200 => aide jusqu'à 350€  
QF de 201 à 700 => aide jusqu'à 300€  
QF de 701 à 1200 => aide jusqu'à 250€  
QF de 1201 – 1500 => aide jusqu'à 200€

**Il est possible d'utiliser le Pass colo en 2025 pour les enfants nés en 2013 qui ne l'ont pas utilisés en 2024.**

### SECOURS POPULAIRE

Uniquement pour les familles bénéficiaires.

## Les échanges et projets en cours

### Tunisie

Le projet Franco/Tunisien débutera fin août début septembre. Aux vacances d'automne, les jeunes nazairiens partiront à Mahdia en Tunisie rencontrer des jeunes Tunisiens et Tunisiennes à travers les thématiques Radio et environnement. A leur tour, ils les accueilleront à Saint-Nazaire durant l'été 2026. **Engagement sur les deux séjours – Inscriptions courant juin.**

### Initiative de jeunes - Du 21 au 29 août

Escalado propose chaque année un projet Initiative de jeunes interculturel pour les 13-15 ans. Pendant une année, 8 jeunes se retrouvent très régulièrement pour préparer, échanger (soirées, mini-séjours...) sur leur projet. En août, les jeunes ont décidé de partir en Croatie. Les thématiques choisies sont la culture et la mode des jeunes - **Complet**

### Séjour territoire ouest - Du 07 au 11 juillet

Pour la troisième année consécutive, 12 jeunes des classes de 4<sup>ème</sup> du collège Pierre Norange partiront en séjour avec Escalado. Les jeunes sont pleinement acteurs de ce projet puisqu'ils choisissent la destination, les activités, les conditions du séjour... Ce séjour s'adresse principalement aux jeunes qui n'ont pas ou peu l'occasion de partir en vacances en dehors de Saint-Nazaire.



**Les séjours proposés par Escalado sont uniquement destinés aux jeunes nazairiens**





# 11/13 ANS



Bâtiment Tente

De 10 ans <sup>1/2</sup> à 13 ans <sup>1/2</sup>

Être né(e) entre le 01/01/2012 et le 31/12/2014

## ● Du 07 au 11 juillet - 5 Jours ▲ 100

Ile aux Pies - Redon (35)

**Premier départ en colo pour les jeunes nés en 2014 !**

Venez découvrir, les séjours et la vie en collectivité autour d'une semaine en camping à l'île aux Pies.

Lieu incontournable du Pays de Redon, ce cadre est idéal pour les activités de nature. Entre balade en paddle sur l'Oust et escalade sur les falaises au centre de la rivière, ce premier départ en colo restera un bon souvenir pour tous !

## ● Du 14 au 19 juillet - 6 Jours ▲ 120

Presqu'île de Rhuys (56) - **Exploration du monde marin**

Le camping municipal est situé sur la presqu'île de Rhuys dans le golfe du Morbihan, celui-ci permet un accès direct à la plage du Rouvran. Nous allons vivre une aventure riche et bénéfique pour notre bien-être. Les activités culturelles, sportives et gastronomiques du séjour permettront une connexion autour de l'univers marin.

## ● Du 21 au 25 juillet - 5 Jours ▲ 100

Nesmy (85) - **Entre Terre et Mer**

Dans la campagne vendéenne, venez profiter du cadre d'un camping pour vivre des aventures sportives et culturelles. Au programme, des grands défis (accrobranche, aquaparc), une journée char à voile à Noirmoutier et la visite d'une ferme pédagogique !

## ● Du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août - 5 Jours ▲ 100

Nesmy (85) - **Entre Terre et Mer**

Dans la campagne vendéenne, venez profiter du cadre d'un camping pour vivre des aventures sportives et culturelles. Au programme : des grands défis (accrobranche, aquaparc), une journée char à voile à Noirmoutier et la visite d'une ferme pédagogique !

## ● Du 18 au 23 août - 6 Jours ▲ 120

Presqu'île de Rhuys (56) - **Exploration du monde du Terroir**

Sur la presqu'île de Rhuys la connexion et la déconnexion seront les axes principaux du séjour pour être plus proche de la nature et de soi-même. Un séjour pour se découvrir, se questionner, se reposer et s'aventurer ensemble vers la grande autonomie !

Un séjour pour expérimenter une vie de camp et ta capacité à vivre avec les autres un peu plus près de la nature.

# Séjours été 2025





# 13/15 ANS



Bâtiment Tente

De 12 ans <sup>1/2</sup> à 15 ans <sup>1/2</sup>

Être né(e) entre le 01/01/2010 et le 31/12/2012

## ● Du 29 juillet au 03 Août - 6 Jours 144

Anglet (64) - **Domaine La Pignada**

Venez découvrir l'histoire captivante d'Anglet, ville basque entre Bayonne et Biarritz aussi surnommée "**La Petite Californie**" pour son état d'esprit, son art de vivre et sa culture glisse.

Une ville nature, sportive et dynamique...

Au programme, marché couvert de Saint Jean de Luz, le Rocher de la Vierge à Biarritz et d'autres surprises...

## ● Du 11 au 16 août - 6 Jours 144

Anglet (64) - **Domaine La Pignada**

**Une semaine de découverte, de visites mais surtout de FUN !!!**

Venez découvrir la superbe région du Pays Basque ! Dans un chouette logement dans la ville d'Anglet, une programmation de folie vous attend : sports de glisse, sans oublier les gourmands avec une gastronomie de choix !

Tout cela au bord de l'océan, sous un beau coucher de soleil !

## ● Cet été - 14/15 ans

**Deux séjours en semi autonomie à 30mn de Saint-Nazaire**

Du 07 juillet au 08 août, possibilité pour deux groupes de 4 à 6 jeunes nazairiens de partir quelques nuits en autonomie, et oui sans animateur !

Les jeunes seront aux manettes de leur séjour !

C'est eux, accompagnés d'Escalado qui préparent leur programme selon leurs envies !

# Séjours été 2025



# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## ASSURANCE ANNULATION

Les usagers peuvent souscrire auprès d'une compagnie de leur choix une assurance complémentaire comprenant à la fois une assurance annulation et assistance rapatriement.

## SANTÉ

Les jeunes devront être à jour de leurs vaccinations (Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite (DTP)) sauf contre indication reconnue.

En cas de maladie ou d'accident, les frais médicaux dont l'avance aurait pu être consentie par Escalado devront être remboursés par la famille. En relation avec les familles, Escalado étudiera la formule la plus adaptée permettant la meilleure intégration possible pour les enfants présentant un handicap.

Escalado ne sera pas tenu responsable de tout problème de santé qui n'aurait pas été signalé lors de l'inscription et des conséquences qui pourraient y avoir.

## RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Escalado a souscrit auprès de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF, 79038 Niort cedex) une police d'assurance responsabilité civile professionnelle, conformément aux dispositions des articles 20 et suivants du décret N°94.490 du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992.

- Dommages corporels 30 000 000 €/sinistre

- Dommages matériels et immatériels consécutifs 15 000 000 €/sinistre. La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à 30 000 000 €/sinistre

- Dommages immatériels non consécutifs 50 000 €/sinistre

- Responsabilité civile «produits» y compris intoxication alimentaire 5 000 000 €/année d'assurance dont frais de retrait 1 000 000 €/année d'assurance.

## DROIT À L'IMAGE

À l'occasion des activités d'Escalado des photographies ou des films des participants peuvent être réalisés. Ils pourront être utilisés, par Escalado et/ou ses partenaires à des fins d'information ou de valorisation en tous formats, sur tous supports et par tous moyens et procédés de communication numérique ou papier. Sauf opposition écrite communiquée lors de l'inscription, l'inscription à Escalado vaut autorisation gracieuse de fixer et/ou enregistrer, l'image et/ou les propos du participant concerné et d'utiliser l'image et/ou les propos ainsi reproduits. Cette autorisation s'entend pour le monde entier et limitée à deux ans.

## PROGRAMMATION

Les informations contenues dans la brochure séjours été 2025 n'ont pas de valeur contractuelle.

Le paiement de l'inscription annuelle implique l'acceptation des conditions générales de vente.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## PRÉAMBULE

Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de l'Education. Les directeurs et animateurs possèdent les diplômes requis : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), et quand nécessaire Brevet de Surveillant de Baignade. Les intervenants qui encadrent des activités spécifiques (escalade, canoë, équitation...) sont titulaires du diplôme d'état correspondant.

## INSCRIPTION

Votre inscription est enregistrée par Escalado dès réception : de la somme de 4€ d'inscription annuelle par enfant, du dossier d'inscription dûment complété, des documents complémentaires (fiche sanitaire, certificat médical et ou attestations suivant les activités), des arrhes : 50% du montant du séjour ou une attestation de prise en charge équivalente au montant des arrhes. Pour toutes les familles, un minimum de 20 € par séjour et par enfant inscrit sera demandé.

## PRESTATIONS

Nos tarifs comprennent les prestations suivantes : le transport aller-retour, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement et l'animation des activités proposées, les matériels nécessaires aux activités sauf exception mentionnée dans le dossier d'inscription.

## RÈGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Par l'ensemble des séjours, Escalado devra être en possession du montant total du séjour au plus tard le 02 juin 2025. Le non-respect de ces délais entraînera automatiquement l'annulation de l'inscription sans aucun remboursement des arrhes versées. Possibilité d'échelonner les règlements. Paiements par : chèque, espèces, virement, chèques vacances.

## ANNULATION

1/ Du fait de l'association. Escalado peut exceptionnellement être contraint d'annuler un séjour en cas d'effectif insuffisant, la non obtention des subventions ou d'évènement normalement imprévisible. Dans ces cas, les familles seront remboursées des sommes versées, hors inscription annuelle.

2/ Du fait de l'utilisateur. Le désistement, l'annulation, le séjour écourté, constituent pour Escalado un préjudice compte-tenu de notre engagement visant à fournir les prix les plus justes à nos usagers.

Si annulation du séjour après inscription définitive, les arrhes versées seront conservées par Escalado sauf pour raisons médicales ou juridiques dûment justifiées.

L'annulation ou la non présentation au départ entraîneront le non remboursement du séjour sauf pour raisons médicales ou juridiques dûment justifiées. Les séjours écourtés du fait de l'utilisateur n'ouvrent droit à aucun remboursement. Si le comportement d'un participant se révélait susceptible de nuire gravement au groupe, après information des parents, Escalado se réserve le droit de le rapatrier. Aucun remboursement sur le séjour ne sera effectué. Les frais occasionnés par le retour du participant seront entièrement à la charge de la famille.

En cas de maladie ou accident ne permettant pas la poursuite du séjour, le remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours restants, non effectués par la/le jeune.

# escalado

## INFOS PRATIQUES

**Accueil téléphonique et renseignements**

Du lundi au vendredi - 9h/12h - 14h/17h

02 44 73 45 00 - [info@escalado.fr](mailto:info@escalado.fr)

**Les inscriptions se font uniquement  
sur rendez-vous**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 18h00	9h00 18h00	9h00 18h00	9h00 19h30	9h00 17h00

**Accueil téléphonique - 02 44 73 45 00**

Du lundi au vendredi - 9h/12h - 14h/17h

[www.escalado.fr](http://www.escalado.fr) | [info@escalado.fr](mailto:info@escalado.fr)



escaladojeunesse



escalado44600

